

## Conferentie van de clubs

### Verslag Ploegencommissie ABSO-BVOS, werkingsjaar 2009

La Commission des équipes ABSO-BVOS se composait en 2009 des membres suivants :

Jacques Hofmans, président  
Bart Van de Moortel, secrétaire  
Vanessa Bolssens (seniors VVO)  
Jean-Noël Debehogne (seniors FRSO)  
Stefan Thiels (juniors VVO)  
Christian Stoffels (juniors FRSO)

Elle s'est réunie 7 fois :

7 mars, Auderghem  
4 mai, Auderghem  
30 août, Marche-en-Famenne, (sélection JEC)  
8 septembre, Auderghem  
7 octobre, Auderghem  
21 novembre, par E-mail (candidatures MTBO Orienteering Championships Portugal)

Les rapports sont publiés sur le site Internet ABSO-BVOS.

La principale mission de la Commission des équipes a consisté en, d'une part, l'exécution du programme 2009 (organisation des sélections, arrangements pratiques pour les équipes belges en collaboration avec les secrétaires des ligues et le secrétaire ABSO-BVOS).

Un résumé des principaux résultats sportifs en 2009 :

Juniors:

JWOC (Trentino, ITA): Elisabeth Henkes (finale A Middle Distance)  
EYOC (Kopaonik, RSB): bonnes prestations de Yannick Michiels et Julien Gillet

Seniors:

WOC (Miscolc, HUN): Fabien Pasquasy (finale A Long), prestation raisonnable de Greet Oeyen et Pieter Hendrickx

World Cups: bonne prestation de Fabien Pasquasy (Long, NOR)

D'autre part, la Commission des équipes a élaboré le programme 2010 suivant :

Juniors: JWOC (Aalborg, DAN), EYOC (Soria, ESP), JEC (GBR)  
Seniors: EOC, Ventpils, LAT: de justesse pas de finale A pour Bart et Fabien  
WOC (Trondheim, NOR), World Cups (Annecy, FRA et Genève, SUI)  
Objectifs secondaires: EOC (Primorsko, BUL) et World Cups (Helsinki – Stockholm – Oslo)

Il est clair pour tous que la majorité du travail est effectué dans les clubs et ligues et, bien entendu, par les entraîneurs et les athlètes eux-mêmes. La Commission des équipes ABSO-BVOS se limite à créer le cadre duquel les athlètes peuvent évoluer en équipe nationale. Néanmoins, les choix de la Commission des équipes sont importants pour les athlètes : le choix des objectifs primaires et l'élaboration des critères de sélection.

Pour ce dernier point, le test physique est maintenu (même avec des limites légèrement plus strictes qu'en 2009) comme norme de sélection. Lors de l'évaluation des résultats de l'année

passée, il est régulièrement apparu que les moins bonnes prestations d'athlètes belges étaient principalement dues à une condition physique insuffisante.

De là, la grande importance que nous attachons à la préparation physique des candidats à l'équipe nationale, ce qui se traduit dans les critères de sélection.

La Commission espère que les clubs et ligues partagent ce point de vue.

Enfin, je mentionne également que les années précédentes, quelques arrangements pratiques ont été pris en ce qui concerne le coût de l'encadrement. Ceci a eu pour effet que, l'année passée, peu de malentendus sont apparus entre les ligues. Cela pourra encore s'améliorer lorsque des accords clairs auront été pris en ce qui concerne la division des coûts en cas de forfait tardif de la part d'un ou plusieurs athlètes.

Bart Van de Moortel

Secrétaire Commission des équipes ABSO-BVOS